Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1932-1933)

Heft: 3-4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SCHWEIZER KUNST ART SUISSE - ARTE SVIZZERA

OFFIZIELLES ORGAN DER GESELL-SCHAFT SCHWEIZERISCHER MALER, BILDHAUER UND ARCHITEKTEN ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES, SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES

FÜR DIE REDAKTION VERANTWORTLICH:
DER ZENTRAL-VORSTAND

RESPONSABLE POUR LA RÉDACTION: LE COMITÉ CENTRAL

ADMINISTRATION: A. DÉTRAZ, SECRÉTAIRE CENTRAL, 10, AVENUE DES ALPES, NEUCHATEL IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S. A., AVENUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU 7, NEUCHATEL

NEUCHATEL Nos 3/4

JÄHRLICH 10 HEFTE 10 CAHIERS PAR AN N^{os} 3/4 $\frac{OKT./NOV.}{OCT./NOV.}$ 1932

INHALT — SOMMAIRE

- A. Hermanjat zum 70. Geburtstage. Huldigung einiger Künstler. William Röthlisberger zum 70. Geburtstage. † Carl Theodor Meyer-Basel. † Jakob Meier, Zürich. Wettbewerbe. Mitteilungen des Zentralvorstandes. Kunststipendien. Sectionsberichte. Ausstellungen.
- A. Hermanjat pour le 70° anniversaire de sa naissance. Hommages de quelques artistes.— William Röthlisberger pour son 70° anniversaire de naissance. † Carl-Theodore Meyer-Basel. † Jacob Meier, Zurich. Concours. Communications du Comité central. Bourses fédérales. Communications des sections. Expositions.

A. Hermanjat

pour le 70^{me} anniversaire de sa naissance.

Abraham Hermanjat a fait partie de la Commission fédérale des Beaux-Arts dans les années 1922 à 1925. Il y fut appelé grâce à sa renommée bien établie de magnifique peintre et d'extraordinaire conseiller en matière d'art. Quel collègue nous avons eu en cet homme de grande envergure, d'une conscience artistique qui ne tolérait aucun compromis, d'une compréhension que l'on peut appeler hors pair de toutes les manifestations artistiques. Il est un vrai ami des efforts des jeunes, il était et est toujours le défenseur lucide de tout effort original en art, en même temps que le respectueux défenseur des mérites des anciens, un juge juste.

La confiance des artistes était acquise à Hermanjat dès le début. Nombreuses étaient ses participations aux jurys fédéraux; les catalogues mentionnent les jurys seulement dès 1917 (Salon de Zurich), mais nous sommes certains qu'Hermanjat a fait partie du jury souvent auparavant. Nous l'y retrouvons aux Salons de 1922 et 1925. En 1928 le Département et la Commission fédérale honoraient Hermanjat en lui attribuant une salle entière, celle de la coupole au Kunsthaus de Zurich; on se souvient de l'impression profonde créée par cet ensemble, paysages, natures mortes, figures, compositions, tout disait la magnificence tranquille de ce grand coloriste, dont l'art, d'une richesse retenue, est d'un charme particulier, unique au maître d'Aubonne. Quand il s'agit de nommer le comité de la fondation Gleyre en 1929, c'est encore Her-